**«Faites de la musique» 2015**

**«L’organisation m’a couté 9 millions 150 milles» Dixit Telesphore Bationo**

**Après 21 jours de compétition, le concours de chant live baptisé «Faites de la musique» a rendu son verdict le 15 novembre dernier du côté du maquis 21 de Réo. Plusieurs maisons de disque ont promis aux trois finalistes des albums, des maxi, des singles et des clips. De nombreuses promesses avaient été déjà faites sur des compétitions similaires sans suite. Les lauréats ont été abandonnés à leur propre sort. Le comité d’organisation de ce concours présidé par le promoteur Telesphore Bationo rassure les mélomanes.**

Débuté le 24 octobre 2015, le concours de chant live avait réuni une marrée humaine tous les weekends du côté du maquis 21 de Réo. 16 candidats étaient en lice, où ils disputaient les trois premières places. Accompagnés d’un jeune orchestre, les différents candidats se sont exprimés sur les chansons imposées de Pamika, Awa Melone, Floby, Bil Aka Kora, Alif Naaba, Patrick Kabré et bien sur Mariah Bissongo. Un membre du jury qualifié composé de Papus Zongo, Yili Nooma et Sosthème Yameogo ont tenu en haleine les 16 candidats. Le public a su répondre présent à toutes les manches de façon euphorique en supportant de temps à autre leurs candidats. Pour davantage recadrer certains candidats, le comité d’organisation a pris également le soin de convier des artistes confirmés en première partie tels que : Watt Milo, Kiléé, Awa Melone, Pamika ou encore Nourat. De nombreuses célébrités du monde artistique étaient présentes. Augusta Palenfo, Wendy, Toussy, Mty, Bil Aka Kora, Galbert Thombiano, Walib Bara, Ibrahim Zerbo, Kenzo Cash Ligdi, Issoufou Saré (BF1)…

La finale a particulièrement été émouvante avec les prestations des quatres finalistes (Aissé Médard, Pierre Tiendrebeogo, Nana Pacome, Wilfried Some) qui ont été à la hauteur. C’est Aissé Médard qui est monté sur la plus haute marche du podium. C’est à l’unanimité qu’il a remporté haut la main, cette première édition. «*Je suis très ému car ce n’est pas ma première fois de participer à une compétition de musique au Faso, mais cette fois-ci, je suis lauréat*» maugrée à chaud le jeune vainqueur. En effet, Aissé Médard est un «flaireur» des compétitions de musique. Il en a déjà participé à 8 compétitions sans succès. Tout a commencé dans le milieu religieux ensuite FAC (Faso Academy) où il a été 3è en 2011 pour après participer en 2013 au grand prix de la chanson moderne à Dori où il a été classé 3è.  Donc ce 15 novembre, ça été son sacre suprême. Après les prouesses de nos 4 candidats, celle qui a tenu en haleine tout le public, c’est NOURAT. Après son mémorable spectacle à LIVE CONTEXT du côté de l’ATB, elle est revenue haranguer la foule du 21 de Reo. Véritable bête de scène, Nourat Zoma a fait frémir beaucoup d’hommes dans ce froid glacial de cette esplanade. Voix, danse, look, langues et scène, elle a tout démystifié dans une aire lyrique ultra sexy. Même l’impresario maison Désiré Kodjo, n’est pas resté indifférent.

Le promoteur Telesphore Bationo que nous avons rencontré était visiblement épuisé mais satisfait d’avoir tenu sa promesse jusqu’au bout. Voici ce qu’il a subtilement dit à l’issue de cette compétition:

* **Quel bilan peux-tu me dresser après cette première édition ?**

Mon bilan est à deux volets : sur le plan boulot et sur le plan financier. Quant à la satisfaction du travail, suis bien heureux car le concept live dans sa plénitude a été respecté jusqu’au bout. Que ce soit des artistes confirmés ou amateurs, ça c’est passé toujours en live. Du 24 octobre au 15 novembre, nous sommes restés dans cette logique. C’est un gage de satisfaction. Concernant le bilan financier, comme toutes les premières éditions, nous en sortons avec des problèmes. Ce terme rime généralement avec ma personne, car je ne sais pas faire dans la dentelle. Artistes Distribution a supporté 75% du budget de cette édition. C’est un cri de cœur que je lance aux opérateurs économiques et à d’éventuels partenaires. Je souhaite que nous puissions avoir des sponsors à la hauteur de notre évènement. J’en profite pour dire merci à TELECEL FASO, à CASTEL BEER, à tous les studios d’enregistrement qui ont bien voulu m’accompagner.

* **Est-ce que tu peux nous garantir que les studios qui ont pris des engagements vis-à-vis des lauréats les tiendront ?**

Tous mes partenaires jusque là, ont tenu leur promesse. Tous les studios qui ont promis offrir les enregistrements ne sont pas des marchands d’illusions. Ils sont bien connus et leur professionnalisme est reconnu de tous. Si d’aventure ils n’arrivent pas à tenir leur promesse, n’oublie pas que, ARTISTES Distribution possède un studio haut de gamme. En mars 2016, nous vous inviterons à un point de presse pour présenter les projets pour les 3 lauréats. Nous avons le studio Hilarion, Berger Africa, UM 226 et bien d’autres qui sont des gros labels. Leurs représentants étaient présents en finale pour confirmer leur assistance aux différents lauréats.

* **Je te connais en tant que bon idéologue, mais généralement, tu lances des concepts, des festivals ou encore des cérémonies de distinctions de prix, après tout tombe à l’eau. Quelle est la garantie pour «Faites de la musique» ?**

Peut être que j’ai la chance d’être une pépinière ! Si le projet peut porter des fruits tant mieux. Quant à dire que mes projets n’aboutissent pas, c’est le cas «Showbiz award» qui a tenu sa route, mais qui a eu des variantes plus tard. C’est déjà bon ! Si je me mets en mode pépinière, ce n’est déjà pas mal. Je souhaite que l’année prochaine dans toute la ville de Ouagadougou, des espaces live naissent partout.

* **Financièrement ça t’a couté combien ?**

J’en parlais avec la commission finance, ça tourne autour 9millions 150 mille.

Ainsi va la vie artistique dans la capitale grâce à «faites de la musique»

**Jabbar !**